



Wallonie



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION<sup>1</sup> - JURY CENTRAL

### EXAMEN DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES LES ACTIVITES DU GROS-OEUVRE (20201)

Nom : .....

Prénom : ..... Sexe :  masculin  féminin

Numéro de registre national<sup>2</sup> : \_ \_ \_ \_ \_ - \_ \_ \_ \_ \_

Rue : ..... Numéro: .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

e-mail: .....

#### ATTENTION

Pour que votre inscription soit considérée comme **complète et recevable**, il faut :

- 1) Le présent formulaire complété, daté et signé.
- 2) Avoir versé le droit d'inscription<sup>3</sup> de **35,00 euros** sur le compte numéro IBAN **BE43 0912 1502 6801** (Code Bic : GKCC BE BB). Ne pas oublier de mentionner les données suivantes en communication: votre nom et prénom, accompagné du code en 5 chiffres (ex : 20090 pour les connaissances en gestion de base).
- 3) **Joindre en annexe une copie de la preuve de paiement .**
- 4) **Joindre en annexe une copie recto/verso de votre carte d'identité.**

Sur le site

[http://economie.wallonie.be/Dvlp\\_Economique/Projets\\_thematiques/Regionalisation/Starter/jury.html](http://economie.wallonie.be/Dvlp_Economique/Projets_thematiques/Regionalisation/Starter/jury.html)),

vous trouverez un syllabus concernant les connaissances administratives dans le secteur de la construction, qui est destiné à vous aider à préparer cette partie de l'examen. **Cette partie concerne spécifiquement les métiers de construction et ne doit donc pas être confondue avec la gestion de base. Les personnes ayant déjà un accès à la profession dans la construction sont dispensées de cette partie administrative spécifique à la construction. Dans ce cas, il faut joindre à la demande une copie de l'extrait de la Banque Carrefour des Entreprises (BCE).**

Je ne passe que la partie connaissances administratives car j'ai déjà réussi la partie compétences professionnelles.

Je ne passe que la partie compétences professionnelles car j'ai déjà réussi la partie connaissances administratives.

**Réinscription**  Oui  Non

Vos questions et remarques :

Date : ..... Signature : .....

<sup>1</sup> Envoyez ce formulaire et les annexes par mail ou par courrier au Service Public de Wallonie – Direction générale opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi et de la recherche – Département du développement économique – Place de la Wallonie, 1 – Bât I – 5100 Jambes - Mail: [info.jurycentral.dgo6@spw.wallonie.be](mailto:info.jurycentral.dgo6@spw.wallonie.be) - Tél. : 081 33 40 00 (Lu, Ma de 14h à 16h et Me, Ve de 9h à 12h).

<sup>2</sup> Le numéro de registre national est composé de 11 chiffres et se trouve à l'arrière de votre carte d'identité. Si vous n'avez pas de numéro de registre national, joignez une copie de votre passeport (recto verso).

<sup>3</sup> Le droit d'inscription n'est en aucun cas remboursable (sauf en cas de force majeure, comme par exemple maladie avec certificat médical). Si vous ne pouvez pas participer à l'examen pour lequel vous êtes invités, il est possible de participer à une nouvelle session après réinscription et nouveau paiement du droit d'inscription.

## **LES CONNAISSANCES ADMINISTRATIVES :**

- a) l'enregistrement et l'agr ation comme entrepreneur;
- b) les droits et obligations du sous-traitant;
- c) les principales r glementations en mati re d'attribution et d'ex cution des march s publics;
- d) la responsabilit  d cennale;
- e) les assurances n cessaires;
- f) le contrat d'entreprise ainsi que les droits et obligations de l'entrepreneur et du ma tre d'ouvrage;
- g) la mani re selon laquelle une demande de permis de b tir doit  tre introduite, la composition du dossier et les proc dures   suivre;
- h) les plans d'ex cution et cahiers de charges;
- i) la proc dure de suivi et de contr le des travaux, et leur r ception;
- j) les r glementations en mati re de s curit , y compris le R glement g n ral pour la Protection du Travail, le Code sur le Bien- tre au Travail, la coordination de la s curit  et les travaux en hauteur;
- k) les principes de politique de qualit  et de certification;
- l) la prise en compte des frais g n raux de la construction et du risque li  au chantier;
- m) le calcul de v rification;
- n) les techniques de planification;
- o) la th orie g n rale de lecture de plans;
- p) la r glementation environnementale relative au sol et aux d chets;
- q) les connaissances de base de la r glementation relative aux permis d'environnement;
- r) la d claration des travaux.

## **LES COMPETENCES SECTORIELLES:**

1° connaissance administrative sp cifique :

- a) les r gles relatives aux canalisations souterraines;
- b) les r gles de s curit  en mati re de d molition, y compris l'enl vement d'amiante et les proc dures   suivre;
- c) la r glementation en mati re de terrassement;
- d) la r glementation environnementale relative aux d chets de construction et de d molition;
- e) les performances  nerg tiques relatives aux activit s du gros  uvre;

2° connaissances des mat riaux :

- a) les  l ments de ma onnerie : les diff rents types de briques, blocs de pierre, pierres et  l ments pr fabriqu s;
- b) les armatures pour b ton;
- c) les isolants et les produits d' tanch it  en rapport avec les activit s de gros  uvre;

3° connaissances techniques de base :

- a) de l'arpentage et le nivellement, y compris les connaissances relatives   l'installation, au r glage et   l'emploi des instruments et accessoires n cessaires;
- b) des travaux de terrassement et de fondation, y compris les sondages, le rabattement de la nappe aquif re, les travaux d'excavation et d'exhaussement, y compris le creusement de puits et tranch es, travaux d' gouttage, placement de constructions souterraines telles que des caves et des puits;
- c) des constructions en briques, les constructions en  l ments similaires et les constructions en b ton arm ;
- d) de la stabilit  et l' tan onnement;
- e) de la construction de toitures y compris les formes de toitures les plus employ es, les toits mansard s, les plans de combles;
- f) des sp cifications techniques (STS) relatives aux activit s du gros  uvre;

4° connaissances des techniques de la fondation, de la ma onnerie, du b tonnage, de l'isolation et de l' tanch it , des coffrages, de l' gouttage, du ferrailage, de la d molition, de l' tan onnement et de l' tayement;

5° connaissances g n rales des notes d'information techniques du Centre scientifique et technique de la Construction et des standards de qualit  en rapport avec les activit s du gros  uvre.